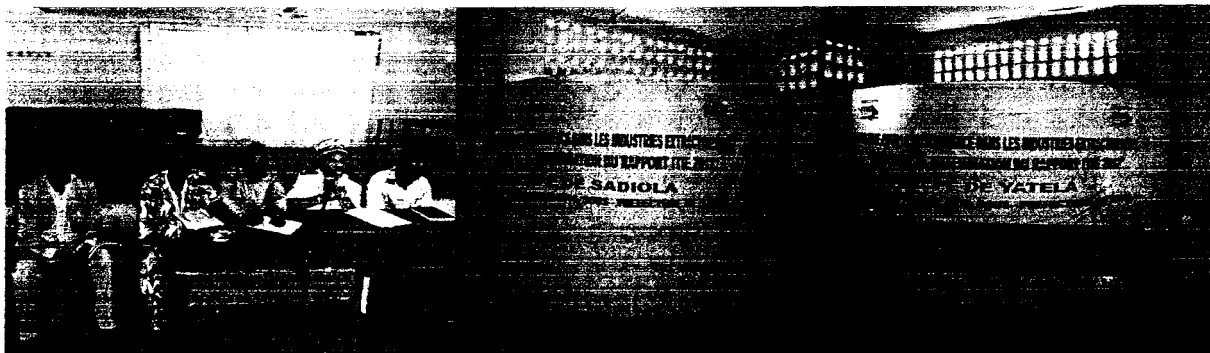


MINISTERE DES MINES

SECRETARIAT GENERAL

**SECRETARIAT PERMANENT
DE L'ITIE MALI**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**



**RAPPORT DE LA MISSION DE DISSEMINATION DU RAPPORTS ITIE 2012 A
KAYES, SADIOLA ET YATELA**

Octobre 2015

Introduction

Suivant l'ordre de mission N°00000103/MM-SG, une équipe du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali s'est rendue dans la région de Kayes du 05 au 10 octobre 2015.

- Composition

Ladite mission était composée de :

- M. Tiémoko Souleymane SANGARE de la FDS,
- M. Bakary GUINDO de la Chambre des Mines du Mali,
- M. Oumar Gaoussou DIARRA de la DNGM,
- Massama CAMARA de la SEMOS, en remplacement de M. Mamadou TOURE empêché.

Cette équipe a été appuyée sur le terrain par un représentant de la Direction Régionale de la Géologie et des Mines en la personne de M. Mamadou KEITA.

La couverture médiatique a été assurée par la Direction Régionale de l'ORTM à Kayes.

- Objectif :

La mission avait comme objectif d'assurer la dissémination du rapport ITIE-Mali 2012 dans les localités de Kayes, Sadiola et Yatéla.

- Méthodologie :

A toutes les étapes, la méthodologie adoptée a été axée sur les exposés (présentations) des documents préparés à cet effet, la projection du débat télévisé Café-Mine, suivis des débats.

- Cible :

La cible de la mission était, les représentants:

- De l'administration ;
- Des services techniques de l'Etat,
- De la Société Civile ;
- De la population locale ;
- Des partenaires techniques et financiers locaux ;
- Les leaders communautaires.

Tous les participants avaient au préalable reçu les supports qui ont fait l'objet des rencontres, il s'agit :

- du rapport ITIE 2012 ;
- de la présentation du processus de l'ITIE au Mali ;
- de la synthèse du rapport ITIE 2012.

N.B : les listes de présence en annexe du présent rapport donnent les détails des cibles atteintes par cette mission de dissémination.

Déroulement :

Les travaux proprement dits de dissémination se sont déroulés en deux (2) étapes, à savoir l'étape de Kayes et l'étape de Sadiola.

Il faut retenir que l'étape de Sadiola a réuni les participants de Sadiola et de Yatéla. Cela est dû au fait que les conditions matérielles de la tenue d'une rencontre à Yatéla n'étaient pas réunies et que les populations elles-mêmes et les autorités locales ont souscrit à l'idée d'une rencontre groupée à Sadiola.

1- L'Etape de Kayes :

Cette étape s'est déroulée dans la journée du 06 octobre 2015 dans la salle de conférence du Gouvernorat de la région de Kayes.

Elle a été présidée par le Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur, en la personne de Yaya DIALLO.

Les exposés ont été faits par :

- M. Tiémoko Souleymane SANGARE, sur le processus de l'ITIE au Mali ;
- Et M. Bakary GUINDO, sur le rapport ITIE Mali 2012.

Dans son allocution d'ouverture, le CAAJ du Gouverneur, après avoir souhaité la bienvenue à l'équipe de mission et à l'ensemble des participants, a ensuite salué l'idée de l'ITIE en général et le contexte de la dissémination du rapport 2012 qui s'intéresse aux communautés riveraines des sites d'extraction.

Aussi, il a fait :

- Un rappel du contexte de l'ITIE ;
- Un survol du contenu du rapport 2012 (les informations clés).

Il a terminé son intervention en demandant aux participants de faire un tour de table afin de permettre aux uns et aux autres de se connaître.

Les présentations suivantes ont été faites :

❖ Présentation du processus de l'ITIE au Mali

Cette présentation faite par Tiémoko Souleymane SANGARE a porté sur les points suivants :

- Une introduction ;
- Qu'est-ce que l'ITIE ? : ses origines, ses objectifs, ses enjeux, ses exigences ;

- L'état d'avancement du processus ITIE au Mali : adhésion, lancement, **cadre** institutionnel, actions menées ;
- Les Défis du Mali en matière de mise en œuvre de l'ITIE ;
- Le Plan triennal de travail de l'ITIE Mali : ses objectifs et son plan de financement ;
- Les prochaines étapes qui attendent le Mali ;
- La Conclusions (bilan).

❖ **Présentation du rapport ITIE 2012 :**

Elle a été faite par M. Bakary GUINDO et a porté sur les points suivants :

- Le périmètre du Rapport ITIE 2012 : 14 entreprises et 7 entités étatiques ;
- L'exhaustivité et l'attestation des données ;
- Les revenus du secteur minier malien en 2012: 248,1 milliards FCFA de recettes fiscales (26,4% des recettes fiscales de l'Etat, 69,8% de recettes d'exportation et 8% du PIB);
- Les résultats des travaux de conciliation : un écart de 19 milliards FCFA ;
- Constatations et Recommandations.

❖ **Projection du café mine**

Il s'agit de la projection d'un débat télévisé d'une durée d'environ 26 minutes où **le** Ministre des Mines, entouré des membres du Comité de Pilotage s'est soumis en juin 2015 **aux** questions des journalistes sur le rapport ITIE 2012.

A la suite des présentations et de la projection, la parole a été donnée aux participants pour leurs contributions, questions, suggestions et appréhensions. A ce niveau, les questions ont porté entre autres sur :

- Le pourquoi du retard (décalage) dans la production des rapports ITIE ;
- La problématique de l'incidence des mines sur les populations locales (le développement communautaires ;
- La prise en compte des générations futures dans les recettes engrangées par l'exploitation des ressources minières ;
- La nécessité de la prise en compte des préoccupations environnementales dans le rapport ITIE ;
- Les procédures de collecte des données dans le cadre de l'ITIE ;
- La décentralisation de l'ITIE et sa manifestation dans la région ;

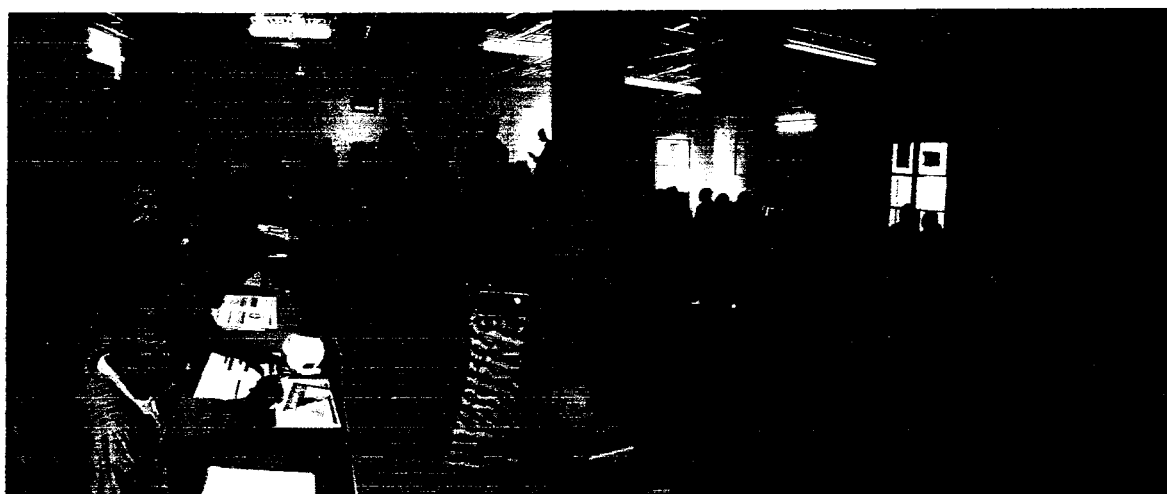
- La nécessité de la prise en compte dans les rapports ITIE des informations provenant d'autres entreprises extractives évoluant dans la région, notamment dans l'exploitation de la Chaux, du marbre, des carreaux, du calcaire et autres pierres précieuses ;
- L'information des populations sur les détails des patentes versées aux collectivités locales de leurs ressorts ;
- Le pourquoi d'un écart de 19 milliards FCFA entre les déclarations des entreprises et celles des entités publiques.

A ces différentes questions et préoccupations, les présentateurs et tous les autres membres de la mission ont apporté des réponses appropriées à la satisfaction générale des participants.

Le représentant de la GIZ, en la personne de M.BERTHE, qui avait pris part à tous les échanges a fait une contribution portant sur :

- La nécessité de l'intégration des mines dans les économies locales à travers le développement de la sous-traitance locale afin d'accroître leurs bénéfices pour les populations locales ;
- Le développement du dialogue entre les mines et les populations locales à travers les vrais représentants mandatés de ces dernières.

Du constat général, il est ressorti que les acteurs éprouvent un véritable besoin d'information sur le secteur minier.



2- L'Etape de Sadiola :

Cette étape s'est déroulée dans la journée du 08 octobre 2015 dans la grande salle de 500 places des jeunes de la commune de Sadiola. Elle a réuni les participants de Sadiola et de Yatéla, pour les raisons que nous avons mentionnées plus haut.

Elle a été coprésidée par le Sous-Prefet de Sadiola en la personne de Ousmane T DIARRA et le 1^{er} Adjoint au Maire de la commune rurale de Sadiola, M. Moussa DIARRA.

Les exposés suivants ont été faits:

- Le processus de l'ITIE au Mali, par M. Oumar G DIARRA ;
- La norme ITIE et les patentes, par M. Tiémoko Souleymane SANGARE
- Et le rapport ITIE Mali 2012, par M. Bakary GUINDO.

Après les mots de bienvenue du 1^{er} Adjoint au Maire, le Sous-Préfet, dans son mot d'ouverture, a souhaité la bienvenue à l'équipe de mission et aux participants et salué l'initiative de disséminer le rapport 2012 jusqu'au niveau des communautés riveraines. Il terminé ses propos en demandant aux facilitateurs de faire l'effort de restituer les différents documents en langue nationale bamanankan et aux participants d'être attentifs afin de pouvoir poser des questions de compréhension aux présentateurs après les exposés.

Les présentations suivantes ont été systématiquement faites en bamanankan à Sadiola:

❖ Présentation du processus de l'ITIE au Mali

Cette présentation faite par Oumar G DIARRA a porté sur les points suivants :

- Une introduction ;
- Qu'est-ce que l'ITIE ? : ses origines, ses objectifs, ses enjeux, ses exigences ;
- L'état d'avancement du processus ITIE au Mali : adhésion, lancement, cadre institutionnel, actions menées ;
- Les défis du Mali en matière de mise en œuvre de l'ITIE ;
- Le plan triennal de travail de l'ITIE Mali : ses objectifs et son plan de financement ;
- Les prochaines étapes qui attendent le Mali ;
- La Conclusions (bilan).

❖ Présentation sur la norme ITIE et les patentes versées à la commune de Sadiola en 2014:

Elle a été faite par Tiémoko Souleymane SANGARE et a tourné autour:

- Des exigences de la norme ITIE sur les licences et contrats, les opérations régulatrices, la collecte des taxes, la gestion des revenus et la gestion des dépenses. Il donné la quintessence du groupe multipartite et défini le périmètre d'application du rapport ITIE ;
- Des informations précises sur les patentes versées à la commune de Sadiola en 2014, soit 511 965 000 FCFA par SEMOS SA et 295 757 000 par Yatéla SA.

❖ **Présentation du rapport ITIE 2012 :**

Elle a été faite par M. Bakary GUINDO et a porté sur les points suivants :

- Le périmètre du Rapport ITIE 2012 : 14 entreprises et 7 entités étatiques ;
- L'exhaustivité et l'attestation des données ;
- Les revenus du secteur en 2012: 248,1 milliards FCFA de recettes fiscales (26,4% des recettes fiscales de l'Etat, 69,8% de recettes d'exportation et 8% du PIB);
- Les résultats des travaux de conciliation 2012: un écart de 19 milliards FCFA ;
- Constatations et Recommandations.

❖ **Projection du café mine**

Il s'agit de la projection d'un débat télévisé d'une durée d'environ 26 minutes où le Ministre des Mines, entouré des membres du Comité de Pilotage s'est soumis en juin 2015 aux questions des journalistes sur le rapport ITIE 2012.

A la suite des présentations et de la projection, les participants ont eu l'opportunité de poser des questions, de faire des suggestions et de donner leurs appréhensions. L'essentiel des questions ont porté sur :

- Les patentes versées à la commune : sa procédure de versement, sa gestion et la possibilité pour les populations d'en être informées et impliquées dans sa gestion ;
- La problématique de l'emploi des populations locales dans les mines ;
- La prise en compte d'acteurs impliqués sur les questions extractives dans la décentralisation de l'ITIE ;
- La possibilité d'obtenir auprès de l'Etat des informations sur les détails des dépenses effectuées sur les recettes fiscales provenant de l'industrie extractive ;
- Le pourquoi du retard (décalage) dans la production des rapports ITIE ;
- Les procédures de collecte des données dans le cadre de l'ITIE ;
- Le pourquoi d'un écart de 19 milliards FCFA entre les déclarations des entreprises et celles des entités publiques.

A ces différentes questions, préoccupations et appréhensions, les présentateurs et tous les autres membres de la mission ont apporté des réponses appropriées à la satisfaction générale des participants.



A l'issue des deux (2) rencontres, les recommandations suivantes ont été formulées par les participants :

- Maintenir cette initiative d'information du public sur le secteur minier jusqu'au niveau des communautés riveraines, voire intensifier sa fréquence;
- Décentraliser l'ITIE jusqu'au niveau des communautés pour une meilleure implication des populations locales ;
- Le suivi par l'Etat de la gestion des patentes par les collectivités locales ;
- La prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans les rapports ITIE.

A tous les niveaux, les populations ont salué cette initiative et remercié les conférenciers.

Bamako, le 12 octobre 2015

La mission